



## Règlement des cours en ligne Mon Yoga Ma Santé

---

- Chaque élève est **assuré par l'assurance de Mon Yoga Ma Santé** en tant que micro-entreprise pour tout accident qui pourrait lui arriver engageant sa responsabilité civile. L'élève est tenu de faire une déclaration auprès de son professeur sous 48 heures le cas échéant. L'élève certifie avoir pris connaissance que toute pratique d'une activité physique peut présenter un risque de blessure corporelle. En cas de doute, il est conseillé de se rapprocher de votre médecin traitant pour vérifier que vous ne présentez aucune contre-indication à la pratique de cette activité sportive et artistique. Afin de limiter les risques, **les élèves devront s'assurer que leur tapis est correctement positionné dans le champ de leur capteur** pour que le corps entier soit visible (prévoir une marge de recul) et que le professeur puisse corriger au mieux.
- Les cours ont lieu via l'outil de visioconférence Zoom : <https://zoom.us/>
  - **Télécharger l'application Zoom** : pour Mac/Windows/iPad ou pour tablette Android
  - Vérifier que la webcam et le micro sont opérationnels et que les appareils mobiles sont suffisamment chargés ou reliés au chargeur.
- Concernant les élèves **inscrits aux cours en salle à Nantes** :
  - Inscription annuelle : 1 cours hebdomadaire en salle équivaut à 2 cours en ligne par semaine. Pour les personnes inscrites 2 cours hebdo : tous les cours sont gratuits pendant la période de confinement 2020.
  - Carte de 10 cours : 1 ticket équivaut à un cours la semaine 1, deux cours la semaine suivante (soit 1,5 cours hebdo).
- Cartes de 10 cours en ligne : les cours sont à prendre dans un délai de **4 mois** maximum à partir du premier cours. La validité des cartes est prolongée de la durée des vacances de votre professeur de yoga. Il est nécessaire de réserver sa place au plus tard 48 h avant chaque cours, sous réserve de places disponibles.
- Mon Yoga Ma Santé se réserve le droit d'annuler certains cours, si le nombre d'élèves inscrits ne permettait pas de couvrir les frais occasionnés par leur organisation. Toute **annulation ou souci technique** pendant le cours entraînera un remboursement ou report du cours.
- Toute inscription est soumise à l'appréciation de Mon Yoga Ma Santé, qui peut refuser la demande d'inscription sans avoir à fournir de justification.
- La personne qui s'inscrit à la séance pourra **interagir et être corrigée**. D'autres personnes du foyer peuvent participer **gratuitement** (sans bénéficier des possibilités d'interaction ni de correction).
- Les élèves acceptent de se conformer au choix du professeur si ce dernier devait les réorienter dans un autre **niveau de cours**. Ceci afin de faciliter le bon déroulement et l'homogénéisation de l'apprentissage.
- Le **nombre de participants** à un cours en ligne est limité à huit personnes.
- Les cours seront enregistrés par le professeur et rediffusés sur une **chaîne privée Youtube** accessible uniquement par les élèves inscrits à l'année ou bien ayant acheté au moins 2 cartes de 10 cours. L'usage de ces vidéos est strictement personnel et ne pourra aucunement faire l'objet de diffusion commerciale ou sur les réseaux sociaux.

Nantes, le 16/04/2020